



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Concours de réalisations plastiques Florilège international des écrivains en herbe francophones 2021/2022

Danser encore !



A l'occasion de la treizième édition du *Florilège international des écrivains en herbe*, l'académie de Montpellier et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), en partenariat avec l'Université Paul Valéry, lancent un concours de productions plastiques destinées à être publiées dans le prochain volume.

Le thème de ce concours : *danser encore !*

parce que la danse est l'expression de l'énergie du corps, qu'elle est le mouvement même de la vie, que le geste du danseur, celui de l'écrivain, celui du peintre, du sculpteur sont de l'énergie créatrice qui prend forme,

parce que les animaux, les plantes, les pierres, les nuages, les paysages n'échappent pas à la règle universelle du mouvement

parce que nous allons retrouver peu à peu cette liberté de laisser nos corps parler, écrire leur danse, tracer des gestes ensemble

parce que cela nous a manqué terriblement



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



... nous vous proposons de partir à la recherche du mouvement des corps et du monde dans des créations plastiques, photographiques, numériques... qui mettront en valeur ce qui danse autour de nous, en nous, avec nous.

Les réalisations peuvent utiliser plusieurs techniques :

- *Photographiques*
- *Numériques*
- *Techniques mixtes*

Quelques références artistiques :

- Henri Matisse, La danse
- Yves Klein Anthropométries
- Jackson Pollock, Dripping
- Willi Dorner, Bodies in urban spaces
- Andy Goldsworthy, Tracés sur le sable
- Rebecca Horn Fantasmagories corporelles

Article 1 : organisation et modalités

- Le concours est organisé par l'académie de Montpellier et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
- Il est ouvert à tous les élèves des établissements du 1^{er} degré et du secondaire, de collèges et lycées publics et privés, et aux étudiants.
- La participation est nationale et internationale : établissements français et francophones.
- La participation peut être individuelle ou collective (dans le cadre de projets de classe).
- Il s'agit de proposer une ou plusieurs réalisations en lien avec le thème.



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



- Le jury est constitué de chargés de missions D.A.A.C., d'inspecteurs d'académie, d'enseignants et de professionnels du livre et de la photographie.

Article 2 : Caractéristiques techniques :

- Format : Les réalisations seront bidimensionnelles en noir & blanc ou en couleurs.
- Techniques : Techniques photographiques, numériques, mixtes.
- Une note d'intention doit accompagner la réalisation : elle servira de légende lors de la publication.
- Présentation : les réalisations seront transmises sous forme photographique par voie numérique.

Conseils importants

Afin d'obtenir des reproductions de qualité, il est conseillé d'éviter dans les collages -si cette technique est retenue- les matières trop brillantes et les reliefs importants.

Pour les mêmes raisons, les productions aux crayons de couleur ne seront pas retenues.

Article 3 : calendrier

- Date limite d'envoi des productions : **7 mars 2022**
- Sélection par les jurys : **avril 2022**
- Parution du Florilège : **Mai 2022**

Article 4: valorisation

- Les réalisations seront sélectionnées et seront publiées dans le Florilège 13 tiré à 1200 exemplaires.
- Les photos sélectionnées seront valorisées lors de la Comédie du livre de Montpellier, dans le cadre du colloque Florilège, et publiées sur le site de la DAAC de Montpellier.



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de l'académie de Montpellier et de l'université Paul Valéry, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les candidats s'engagent à fournir des travaux inédits.

Afin de permettre la valorisation des travaux, les participants veilleront à ce que le droit à l'image de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté. (*Formulaires en pièces jointes*).

Article 5 : Modalités d'envois.

- Les envois se feront par voie numérique à :

Florilege.daac@ac-montpellier.fr

Ou

Marie-hele.gola@ac-montpellier.fr

Stéphane François

Délégué Académique à l'éducation artistique et culturelle

Frédéric Miquel

IA-IPR de Lettres

Marie Gola

Chargée de mission littérature DAAC

Viviane Youx

Vice-présidente de la CFLM, Commission du français langue maternelle de la FIPF